

**Economie de partage – chance ou facteur perturbant pour les voyages d'affaires?**

**L'idée de l'utilisation commune des services s'est également imposée dans la gestion des voyages des entreprises. Cependant, l'économie de partage dans la gestion des voyages se développe aussi de plus en plus en tant que facteur perturbant et divise les gestionnaires de voyages et les voyageurs d'affaires en deux camps.**

**Zurich, le 23 novembre 2016** – Airbnb, Uber, Mytaxi, Lyft – il n'est plus possible d'imaginer notre vie privée sans les plates-formes d'économie de partage. L'idée du prêt organisé, resp. la mise à disposition d'objets et de locaux par des personnes privées, a également et en peu de temps trouvé son chemin dans la gestion des voyages. C'est la raison pour laquelle, AirPlus et Airbnb développent actuellement une solution intégrée pour la réservation, le paiement et le décompte des voyages d'affaires. Cet outil entièrement automatisé doit arriver sur le marché en 2017.

**Les gestionnaires de voyages entre deux fronts**

Concernant le thème de l'économie de partage, les opinions divergent, telle est la conclusion de l'International Travel Management Study 2016 d'AirPlus, qui a été réalisée d'août à octobre 2015 auprès de 874 gestionnaires de voyages et de 1158 voyageurs d'affaires de 24 pays. Les entreprises sont tout à fait conscientes des avantages, mais les gestionnaires de voyages nourrissent des craintes quant au devoir de diligence. L'utilisation des offres de l'économie de partage augmente, par exemple, le risque de conflit concernant les exigences de conformité. Qui est responsable en cas d'accident à bord d'un véhicule d'Uber ou dans un logement d'Airbnb? A cela s'ajoute que les décomptes des plates-formes ne sont souvent pas compatibles avec les procédures numériques des entreprises. Un autre élément critique est la relation avec les partenaires existants de la branche des voyages tels que les hôtels, les agences de location de voitures et les entreprises de transport, relation qui est affectée par la prise en compte des prestataires privés.

D'un autre côté, les services des prestataires de l'économie de partage jouissent d'une grande popularité auprès des voyageurs d'affaires. Près d'un tiers des 1158 voyageurs d'affaires peuvent réserver des voyages d'affaires via les prestataires privés – deux tiers aimeraient même utiliser ces services de manière encore plus soutenue. Ils jugent ces offres plus avantageuses, meilleures – c'est-à-dire avec un facteur de confort supérieur – et plus sûres que les prestataires établis. Il y donc le risque qu'ils réservent simplement leurs voyages d'affaires individuellement, si les services de l'économie de partage demeurent proscrits. Cela aurait pour conséquence qu'aussi bien les frais de voyages que le lieu de séjour de leurs voyageurs seraient plus difficilement saisissables pour les gestionnaires de voyages.

Les entreprises s'orientent donc de plus en plus vers une collaboration avec Airbnb, Uber et autres. D'après l'étude d'AirPlus, 65% des voyageurs d'affaires interrogés peuvent déjà utiliser les services de partage (38%) ou envisager une utilisation ultérieure (27%). D'autre part, les prestataires s'orientent de plus en plus vers les besoins des entreprises et introduisent à cette fin des sites Internet commerciaux particuliers.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'Asie donne le ton – indécision en Suisse**

En ce qui concerne l'organisation des voyages d'affaires, les services de partage font déjà partie du quotidien, par exemple en Chine et en Inde (pour 63% des personnes interrogées dans chacun de ces deux pays). Les Etats-Unis, patrie des plus grands prestataires, se trouvent à mi-chemin. Et quelle est l'image qui se dégage en Suisse? Par rapport à l'Europe occidentale, la Suisse, avec un taux d'utilisation de 29%, obtient des résultats relativement modestes. Toutefois, 31% des voyageurs d'affaires interrogés indiquent qu'ils envisagent dans un proche avenir d'utiliser des prestations de partage. En revanche, l'utilisation des plates-formes est totalement interdite à 20% des Suisses (moyenne de l'Europe occidentale: 27%). 20 autres pour cent des voyageurs d'affaires suisses n'ont pas répondu à la question. Cela semble indiquer qu'un grand nombre d'entreprises suisses sont encore indécises quant à la manière dont elles doivent aborder les prestations de partage dans la branche des voyages. Ce qui pourrait être dû, entre autres, aux incertitudes liées à la conformité et la légalité – c'est ainsi, par exemple, que les prestations d'Uber à Genève sont interdites.

Il faut supposer que les entreprises suisses devront à l'avenir trouver et trouveront de nouvelles voies, afin de collaborer avec les prestataires de partage. Car la pression de la part des voyageurs d'affaires s'accroît. 62% des voyageurs d'affaires suisses se prononcent nettement en faveur d'une utilisation renforcée des prestations de l'économie de partage. De leur côté, les prestataires constatent une nette augmentation des réservations sur le marché suisse. Airbnb a pratiquement doublé le nombre de ses clients suisses pour atteindre les 300'000 environ. En raison précisément du niveau élevé des prix à Genève et à Zurich, les types d'hébergement alternatifs ont le vent en poupe en Suisse. L'augmentation des prix des chambres pourrait, dans certains cas, expliquer le recul en 2015 du nombre des nuitées d'hôtel ainsi que l'augmentation des réservations chez Airbnb. Chez Uber également, le volume des clients suisses ne cesse de croître et l'on parle d'une multiplication par deux du volume des clients suisses tous les six mois. Dans l'intervalle, les prestataires de partage ont découvert le potentiel des voyages d'affaires et se sont positionnés en conséquence. A cette fin, des pages d'accueil spécialement axées sur les besoins des voyageurs d'affaires ont été mises en ligne.

L'International Travel Management Study d'AirPlus International a été réalisée cette année pour la onzième fois. Elle est considérée comme le baromètre de la branche dans le domaine des voyages d'affaires. Pour la troisième et dernière partie de la récente étude, l'entreprise d'études de marché 2hm a interrogé au total, en automne 2015, 874 gestionnaires de voyages et 1158 voyageurs d'affaires dans 24 pays.

**AirPlus International:**

AirPlus est un important prestataire international de solutions pour la gestion quotidienne des voyages d'affaires. Plus de 46'500 entreprises clientes misent sur AirPlus pour le paiement et l'évaluation de leurs voyages d'affaires. Les produits et prestations sont distribués dans le monde entier sous la marque AirPlus International. Le Company Account d'AirPlus est le système de facturation le plus performant au sein de l'UATP. Informations complémentaires sur [www.airplus.com](http://www.airplus.com).

**Contact:**

AirPlus International SA  
Tobias Frei  
Téléphone: +41 (0)43 210 37 50  
E-mail: [tfrei@airplus.com](mailto:tfrei@airplus.com)

PrimCom  
Simon Benz  
Téléphone: +41 (0)44 421 41 21  
E-mail: [s.benz@primcom.com](mailto:s.benz@primcom.com)